



BOURSES COLLEGE

publié le 27/09/2023

Madame, Monsieur,

Petit rappel : les demandes de bourses sont à effectuer avant le 19 octobre 2023.

Je suis disponible pour aider les familles si besoin à faire la demande via le téléservice.

Merci aux familles qui ne l'ont pas encore fait de penser à **me remettre les coupons-réponse même si vous ne souhaitez pas faire de demande de bourses.**

Si besoin je remets le courrier en pièce jointe.

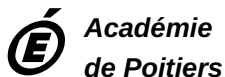
Cordialement,

Le secrétariat

Document joint



[coupon_reponse_demande_de_bourse_de_college_rentree_2023](#) (PDF de 437.4 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.